
Les maçons creusois de Paris. Ou comment l'on devient Parisien dans la seconde moitié du XVIIIe siècle

Annie Moulin

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/4622>

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1995

Pagination : 9-17

ISBN : 2-84516-112-3

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Annie Moulin, « Les maçons creusois de Paris. Ou comment l'on devient Parisien dans la seconde moitié du XVIIIe siècle », *Siècles* [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 14 octobre 2019, consulté le 05 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/4622>

Ce document a été généré automatiquement le 5 juillet 2020.

Tous droits réservés

Les maçons creusois de Paris. Ou comment l'on devient Parisien dans la seconde moitié du XVIIIe siècle

Annie Moulin

- 1 Au XVIIIe siècle, la Haute-Marche, qui correspond à l'actuel département de la Creuse, participait au puissant mouvement de migrations du travail qui mobilisait les massifs montagneux du sud de la Loire. On peut estimer que, chaque année, plus du tiers des hommes de 15 à 40 ans étaient absents de la province, soit 15 000 à 20 000 hommes. La plupart étaient maçons. Ils exerçaient leur métier dans une zone géographique assez vaste, pour l'essentiel située entre Bordeaux, Lyon et Paris. J'ai choisi d'évoquer ici plus particulièrement le groupe des maçons creusois qui séjournèrent dans la capitale. On peut estimer leur nombre à au moins 5 000 à la veille de la Révolution. C'est peu parmi les quelque 700 000 Parisiens. Mais un tel chiffre suffisait à faire de Paris la première ville creusoise.
- 2 L'image traditionnelle qui s'est longtemps imposée est celle de Creusois vivant dans la capitale repliés sur eux-mêmes, entassés dans des garnis misérables situés autour de la place de Grève. Ils n'auraient eu qu'une préoccupation : retourner en Creuse chaque année à la fin du mois de novembre en rapportant le plus d'argent possible. Leur migration saisonnière aurait cessé vers l'âge de quarante ans, lorsqu'un fils ou un gendre était capable de prendre le relais. Alain Corbin adopte cette vision de la migration pour le milieu du XIXe siècle¹. Or les recherches que j'ai effectuées sur Paris pour la seconde moitié du XVIIIe siècle m'ont amenée à penser qu'une telle description était réductrice². Ces ruraux venus d'une province sans ville me semblent s'adapter facilement à la vie urbaine et s'installer définitivement dans la capitale dans une proportion non négligeable.
- 3 Pour l'étude des phénomènes migratoires, il importe de préciser clairement à quel type de source on a fait appel. Pour une approche quantitative, j'ai utilisé les registres des cartes de sûreté³. Il s'agit de la recension des hommes présents à Paris en 1792-1793 effectuée dans le but de leur délivrer un document d'identité qu'ils devaient pouvoir

présenter aux autorités de police. En plus des données habituellement fournies par les recensements de population, ces registres mentionnent pour les hommes nés hors de la capitale la date de leur premier séjour à Paris. Les deux fichiers que j'ai constitués à partir de cette source font apparaître que 7 % des maçons creusois avaient 55 ans ou plus alors que 14 % des maçons nés dans la capitale survivaient encore à ces âges⁴. La consultation des registres d'entrée de l'Hôtel-Dieu pour la période révolutionnaire confirme la présence à Paris d'une proportion non négligeable de Creusois âgés qui manifestement ne retournaient plus au pays⁵. C'est pourquoi j'ai tenté d'aller plus avant dans l'étude de cette fraction de la migration grâce à des sources plus descriptives tirées des archives du Châtelet de Paris. J'ai consulté les registres du guet et de la garde pour la période 1760-1789⁶. Ces carnets mentionnent sous forme d'une main courante des incidents qui surviennent sur la voie publique dans les différents quartiers de Paris et qui sont pour la plupart classés sans suite. Les dossiers du Petit criminel où j'ai effectué un sondage contiennent les affaires de petite délinquance qui relevaient de l'autorité des commissaires-enquêteurs des quartiers de Paris⁷. Ils étaient dotés de pouvoirs judiciaires les amenant à connaître des affaires de vol et de violences, mais ils étaient aussi chargés d'arbitrer les conflits de voisinage et d'enquêter sur les circonstances des accidents du travail.

- 4 Les archives de la Chambre des bâtiments, la juridiction qui réglait l'exercice des métiers du bâtiment m'ont fourni aussi bien la réglementation en vigueur que les conflits du travail opposant les maîtres entre eux ou à leurs salariés⁸. Ces archives judiciaires sont loin de renvoyer une image d'exclusion. Elles montrent comment les Creusois font l'apprentissage de la capitale, comment ils vont à la rencontre des autres Parisiens, de naissance ou de fraîche date comme eux. Elles montrent enfin comment certains en arrivent à ne plus migrer pour s'installer définitivement à Paris.

1. L'apprentissage de la ville

- 5 Les Creusois effectuent à pied le voyage vers Paris entre 17 et 25 ans, après une première expérience effectuée dans les zones rurales ou de plus petites villes car l'exercice du métier à Paris passe pour être particulièrement dangereux. Ils ne cheminent pas seuls, mais en compagnie de parents ou de voisins. Arrivés sur place, ils se trouvent enserrés dans des réseaux de relations qui expriment la solidarité mais aussi l'exploitation. Ces structures d'accueil informelles facilitent pour le nouveau venu l'apprentissage des codes et des rites de la capitale.
- 6 À la tête des filières d'exploitation, on trouve le plus souvent des cadres du métier originaires de la Creuse. Si les maîtres-maçons sont encore rarement d'origine provinciale, les fonctions d'encadrement sont ouvertes plus largement aux Creusois. À Paris, les maîtres-compagnons ou les appareilleurs effectuent le recrutement des ouvriers du chantier qu'ils dirigent pour le compte du maître-maçon. Ils les logent dans une maison qui sert de resserre à matériaux et dont certains étages sont aménagés en dortoirs collectifs. On trouve ce type de garnis dans le quartier de Bonne-Nouvelle sur l'emplacement d'une ancienne décharge publique. Des Creusois très jeunes, regroupés par villages, y logent dans des conditions sordides. Ils paraissent peu intégrés à la population parisienne. Le gîte et la soupe sont fournis en échange d'une retenue sur les salaires à venir. Avec les avances qui sont une pratique courante dans le bâtiment, c'est le moyen, en période de tension sur le marché de l'emploi, d'empêcher les ouvriers de

changer de chantier pour profiter de salaires plus élevés. Pris dans l'engrenage des loyers et des avances cumulés, l'ouvrier se trouve réduit à un état de dépendance presque complète. Pour l'ouvrier, faire partie d'un tel réseau, en accepter les contraintes, c'est s'assurer l'indulgence du chef de chantier et accroître ses chances de trouver une embauche quand au contraire le chômage sévit. On peut considérer que de tels réseaux sont peu propices à l'intégration dans la capitale. Mais ils ne sont que la première phase d'un séjour qui se prolonge avec plus d'indépendance.

- 7 Il existe d'autres réseaux plus désintéressés, où les solidarités familiales et/ou régionales l'emportent sur les intérêts économiques. C'est à travers la manière de se loger qu'ils sont les plus faciles à déceler. Ils fonctionnent dans des garnis au recrutement plus diversifié. On les rencontre autour de l'Hôtel-de-Ville et sur la montagne Sainte-Geneviève. Tous les âges cohabitent dans les chambrées puisqu'on y trouve aussi bien un compagnon maçon de 50 ans qu'un manœuvre de 17 ans. Les Creusois y côtoient des non-Creusois et des ouvriers d'autres spécialités du bâtiment. Ce type de logement, si contraignant par la promiscuité qu'il impose, n'apporte pas que des services matériels à bon marché. Il offre des avantages manifestes au migrant sans pour autant lui imposer des contraintes trop fortes. C'est le lieu d'expression privilégié de la solidarité entre Creusois. Par sa structure collective, il assure l'apprentissage de la ville parce qu'il apporte des informations au nouveau venu sur le but essentiel de son voyage, trouver du travail à Paris. En échange, celui-ci donne des nouvelles du pays à ceux qui n'y sont pas allés depuis longtemps. La solidarité sous-entend la réciprocité dans le temps comme dans l'espace. Le garni fonctionne comme une famille de substitution. Il est très révélateur qu'en cas d'accident du travail, les maçons creusois sont toujours reconnus et pris en charge par un camarade de chambrée, alors qu'il n'en va pas de même pour les accidentés d'une autre origine géographique. Le logeur est un personnage-clé dans ce processus d'apprentissage des us et coutumes de la capitale. Le plus souvent originaire de la Creuse, mais installé définitivement à Paris, il sert de médiateur entre les deux. Beaucoup ont épousé une parisienne, veuve et disposant d'une maison.
- 8 Au XVIIIe siècle, les Creusois font l'apprentissage de la capitale grâce à la fraction de la migration déjà installée sur place. Cette minorité souvent intéressée entretient le courant migratoire en facilitant l'arrivée des nouveaux venus. Ces réseaux n'isolent pas les migrants. Ils les protègent mais sans pour autant les empêcher d'aller à la rencontre de la ville et de ses habitants.

2. Creusois et Parisiens

- 9 Les Creusois de Paris participent pleinement à la vie quotidienne des Parisiens, que ce soit sur les lieux de travail ou dans les cabarets qui sont les lieux privilégiés de la sociabilité populaire dans le Paris du XVIIIe siècle.
- 10 Sur les chantiers, Creusois et non-Creusois ne sont pas séparés. On ne trouve pas de grands chantiers où travaillent exclusivement des maçons d'une même origine géographique et cela d'abord parce que les Creusois ne sont pas aussi présents à tous les niveaux de la hiérarchie du métier. Leur position est très forte parmi les compagnons-maçons. Au début de la Révolution, près de la moitié d'entre eux (47 %) sont nés dans les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne. Mais seulement 17 % des manœuvres, aides ou goujats dont le rôle consiste à porter les outils et les

matériaux, sont Creusois. Cette activité, pénible, dangereuse et mal rémunérée, n'attire pas les Creusois qui peuvent disposer de l'appui de compatriotes pour acquérir un certain savoir-faire. Ils sont peu nombreux aussi parmi les maîtres-maçons, de l'ordre du dixième. En ajoutant ceux qui « font office de maître » sans avoir été agréés par les autorités du métier, on arrive à 25 %. La communauté des maîtres-maçons est fermée aux provinciaux par l'argent plus que par le chef-d'œuvre qui ressemble plutôt à une formalité jusqu'à sa suppression en 1776. L'obstacle est d'abord financier. En 1782, on peut estimer à 1700 livres la somme à déboursier pour accéder à la maîtrise, soit l'équivalent de deux années de salaire d'un compagnon. Il faut aussi disposer d'un local, posséder des engins de levage et faire l'avance des matériaux et aussi avoir un minimum d'instruction afin de lire un plan ou signer des contrats. Or 70 % des Creusois présents à Paris en 1793 ne sont pas capables de signer leur nom.

- 11 Le cabaret est le lieu privilégié de la rencontre avec les autres Parisiens, et cela d'autant plus que l'entassement à 5,10, voire plus, dans les chambrées rejette leurs occupants vers l'extérieur. S'y rendre dans la journée est d'ailleurs considéré comme suspect. De ce point de vue, le garni n'est pas un instrument de repliement de la colonie sur elle-même. Au contraire, par son action répulsive, il impose le contact avec les habitants de la capitale. Dans la journée, les maçons creusois fréquentent de nombreuses fois les cabarets. Très tôt, ils y boivent un petit verre avant de partir au travail ou à la recherche d'une embauche qui est conclue chez le marchand de vin le plus proche où l'on va « pour s'arranger ». L'ouvrier au travail s'y rend plusieurs fois par jour, au moment des pauses, et encore en fin de journée avant de rentrer à son domicile. C'est au cabaret que la cabale se prépare ou que l'on dépense les pourboires distribués lors de la pose de la première pierre et à la fin du chantier. Les Creusois fréquentent les établissements proches des zones où ils habitent, mais aussi ceux du pourtour de la place de Grève qui sert de lieu d'embauche spécialisé pour les ouvriers du bâtiment. Je n'ai pas trouvé trace de cabarets réservés aux Creusois. Ils se rendent dans des établissements fréquentés par d'autres Parisiens de même condition sociale. Comme eux, les dimanches, ils vont dans les guinguettes situées hors barrières, aux Porcherons, à la Courtille ou à la Petite Pologne, où le vin est moins cher. Dans leurs manières de se distraire, ils ne se distinguent pas des autres clients. Il en va de même pour ce qui est de leur façon de se vêtir. Les déclarations de vols survenus dans les chambrées sont révélatrices à cet égard. Le maçon creusois possède un habit du dimanche comme les autres jeunes qui vont danser dans les mêmes cabarets.
- 12 La manière de s'habiller traduit assez bien l'attrait de la capitale. La ville transforme les hommes et du même coup les retient en leur fournissant de nouveaux modèles de consommation, une plus grande liberté personnelle aussi. D'où la tentation de l'installation définitive dans la capitale.

3. L'installation définitive à Paris

- 13 Elle se fait rarement par un choix délibéré au début de la migration. Elle est l'aboutissement d'itinéraires professionnels et personnels, de concours de circonstances qui n'en traduisent pas moins des processus assez répétitifs pour ne pas être de simples accidents de parcours.
- 14 La fonction intégratrice du métier est essentielle. Ce que l'on peut considérer comme la réussite professionnelle provoque l'installation durable à Paris. Le simple manœuvre,

mal payé, particulièrement touché par le chômage hivernal ne peut survivre qu'en rentrant au pays pendant la morte saison de la maçonnerie. Mais celui qui est devenu compagnon a intérêt à rester pendant l'hiver à Paris. S'il est connu des employeurs, il peut espérer trouver de l'embauche toute l'année. Ceux qui deviennent maîtres-compagnons, c'est-à-dire chefs de chantier au service d'un entrepreneur, doivent aussi envisager un séjour de longue durée dans la capitale. Surtout, les plus débrouillards font office de maître sans s'astreindre aux contraintes financières de la réception dans la communauté des maîtres-maçons. Ils effectuent des réparations pour les particuliers ou travaillent en sous-traitance pour des architectes. Il faut demeurer toute l'année à Paris pour se faire une clientèle. Ces réussites sont le plus souvent modestes au XVIIIe siècle. Mais elles supposent un séjour de longue durée dans la capitale.

- 15 D'autres itinéraires personnels plus complexes impliquent l'installation définitive dans la ville. Le maçon qui a réussi à accumuler un pécule peut juger préférable de l'utiliser à Paris plutôt qu'en Haute-Marche où les possibilités d'agrandir son patrimoine restent limitées. Il peut aussi se laisser d'être dépouillé du fruit de son travail par le reste de sa famille à chaque retour. Pour celui qui, à la suite des arrangements familiaux, n'a reçu que quelques dizaines de livres en guise d'avance sur sa part d'héritage, la rupture est particulièrement facile, surtout s'il est encore célibataire. La poussée démographique du XVIIIe siècle multiplie les puînés qui se trouvent fort mal dotés. Le mariage à Paris est pour le migrant creusois l'occasion et le signe aussi d'une installation définitive dans la capitale.
- 16 Combien sont concernés ? Il est difficile d'avancer une évaluation en l'absence de registres paroissiaux parisiens. Les contrats de mariage ne concernent que la fraction la plus aisée de la migration. D'après les 35 dossiers retrouvés dans les archives notariales pour l'année 1751, les Creusois qui se marient dans la capitale épousent des parisiennes de naissance ou des femmes originaires du Bassin parisien, c'est-à-dire des régions qui fournissent l'essentiel de la migration féminine vers Paris. Le mariage à Paris marque une rupture nette avec le pays natal. L'examen des listes des témoins qui assistent à la signature des contrats de mariage renforce cette impression. Alors que la mariée est presque toujours entourée de nombreux parents et amis, les mariés, qui sont tous majeurs, ne sont assistés d'aucun proche. Est-ce le hasard d'une série trop limitée ou le signe que le mariage à Paris est vécu comme une cassure brutale avec la famille ? Les biens du futur sont le plus souvent inférieurs à ceux de l'épouse. Parmi elles les veuves sont nombreuses. Elles apportent au couple une modeste aisance qui ne doit pas sembler négligeable à celui qui veut s'enraciner dans la capitale. Mais dans aucun cas le mariage parisien ne paraît capable d'assurer l'apport financier nécessaire pour accéder à la maîtrise.
- 17 L'échec durable entraîne lui aussi la prolongation du séjour des Creusois à Paris. C'est le cas du maçon qui n'a pas pu amasser l'argent indispensable pour le retour. Le pécule est attendu pour acquitter les impôts royaux et payer les dettes. Revenir au village les mains vides, c'est avouer son échec devant toute la communauté villageoise. C'est aussi la faillite des stratégies patrimoniales de la famille. Si le migrant est l'héritier désigné, il doit indemniser en numéraire ses frères et sœurs. Si ses parents en ont fait un cadet, il lui faut aussi accumuler des économies pour espérer épouser une héritière et « entrer en gendre » dans une autre famille. Les causes de l'échec sont multiples. Mais les plus courantes sont l'alcoolisme car on boit beaucoup et souvent sur les chantiers, la rupture avec les réseaux de solidarité pour cause de vols surtout, mais aussi l'accident

du travail très invalidant quand il n'est pas mortel. La mendicité devient le seul recours des victimes de « la fureur de bâtir ». Sans doute la plupart sont incapables d'entreprendre le voyage pour revenir en Haute-Marche. Le pourraient-ils qu'ils ne s'y risqueraient pas davantage. L'hôpital de Guéret ne reçoit que quelques dizaines de « bons pauvres ». D'où la présence à Paris de mendiants creusois très âgés que le guet arrête sans ménagements ou qui vont mourir dans les salles communes de l'Hôtel-Dieu ou de Bicêtre. Devenir parisien n'est pas forcément un choix délibéré.

- 18 Les Creusois qui travaillent et vivent à Paris dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ne me paraissent pas correspondre au schéma qui s'est imposé pour les migrants du milieu du XIXe siècle. Par leur comportement, leur mode de vie, ils ne donnent pas l'impression de repliement. Au contraire, la colonie creusoise de Paris est très ouverte sur la ville. Est-ce surprenant dans la mesure où les trois-quarts des Parisiens sont nés en province ? La migration temporaire perdure et se développe grâce aux migrants définitivement installés qui assurent l'accueil et l'intégration des nouveaux venus. Pourquoi cette différence avec le milieu du XIXe siècle ? Sans doute parce que le contexte socio-économique est tout autre même si la proportion de Parisiens de naissance reste très faible dans la capitale. Les grands travaux du Second Empire ont provoqué une forte demande sur le marché de l'emploi. L'appel à la main-d'œuvre creusoise est devenu massif, au point que désormais, toutes les communes du département sont concernées. Les services préfectoraux estiment à 50 ou 60 000 le nombre de Creusois absents chaque année du département. Un grand nombre de migrants de fraîche date arrivent donc à Paris, attirés par des entrepreneurs du bâtiment qui les entassent dans des garnis leur appartenant. La proportion de migrants récents augmente brutalement, occultant la fraction la mieux intégrée de la colonie creusoise de Paris. La nature des documents généralement utilisés pour décrire les migrations du XIXe siècle peut aussi fournir une autre explication. Les nombreux écrits des notables creusois ou parisiens qui dénoncent les risques de la migration conduisent à privilégier les aspects les plus spectaculaires du phénomène, en particulier l'entassement dans les garnis d'hommes très jeunes arrivés depuis peu. C'est souvent la source qui détermine le regard que l'on peut avoir sur les phénomènes migratoires.

NOTES

1. Voir Alain Corbin, *Archaisme et modernité en Limousin au XIXe siècle (1845-1880)*, Paris, 1975, 2 t., 1167 p. ou « Les paysans de Paris, Histoire des Limousins de Paris au XIXe siècle », *Éthnologie française*, 1980, n° 2, p. 169 à 176.
2. Pour plus de détails sur ces recherches, on pourra consulter ma thèse de IIIe cycle soutenue en 1985 et rééditée sous le titre : *Les maçons de la Creuse. Aux origines du mouvement*, 2ème édition, Clennont-Ferrand, 1994, Publication de l'institut d'Etudes du Massif Central, 29 boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand Cedex.
3. A.N., F7 4785-4824, Registres des cartes de sûreté, 1792-1793.
4. J'ai constitué un fichier de 1 568 Creusois et un autre de 3 984 professionnels de la maçonnerie. Les 1 083 maçons creusois sont communs aux deux fichiers.

5. Archives de l'Assistance publique, 1Q2, Hôtel-Dieu, Registres des entrées, 1792- 1797.
 6. A.N., Y, Série des Commissaires du Châtelet, Y 10940 à 16022.
 7. A.N., Y 9650-9998, Petit criminel. Sondage : un mois par an à partir du 1er janvier 1760, en changeant de mois tous les ans, ainsi que toute l'année 1787.
 8. A.N. ZU 209 à 255, Chambre des bâtiments, 1700-1791.
-

AUTEUR

ANNIE MOULIN

Centre d'Histoire des Entreprises et des Communautés, Université Blaise-Pascal